

Eglises et calvaires victimes de Facebook et des juges



Un calvaire, dans une campagne française. Un type de publication que boycotte Facebook

FB censure les images de croix et de calvaires.

Les publications de la mairie de Crac'h dans le Morbihan montrant calvaires et crucifix ont été délibérément supprimées par Facebook. **Facebook connais pas ?** C'est un site où on peut se faire des milliers d'amis sans même quitter son fauteuil. Où on peut raconter toute sa vie à des inconnus, même si elle est moins intéressante que le saut d'une grenouille dans une mare.

Facebook en croisade contre les croix. Selon Le Télégramme, la municipalité avait commencé une série de publications sur les croix et crucifix de la commune en décembre dernier... « Au cœur des pierres »...elle s'est soudain interrompue 5 mois plus tard. Les posts ont tout simplement disparu.



Genre de publication qui n'est pas concerné par l'effacement

Aucune explication satisfaisante ne devrait éclaircir cette histoire... sinon celle des « hasards de l'algorithme » de Facebook. Ce genre de bannissement intempestif n'est pas inédit. La « modération automatique » de Facebook censure sans cesse les photos de crucifix ou des représentations du Christ en croix. La **presque nudité** de ce dernier enfreindrait-elle les règles du réseau social, **toujours très à cheval** sur le contenu des posts des utilisateurs?



Les hasards de l'algorithme ont épargné celle-ci

Ceci pour Facebook, le réseau social pour les faibles d'esprit.

Passons à la seconde calamité : En 2020, en Bretagne, **la justice a ordonné le démontage d'un calvaire** vieux de 74 ans.

L'Association pour la Conservation du Patrimoine local est abasourdie par la décision du tribunal. Elle avait pris l'initiative de restaurer le vieux calvaire. Non sans avoir dûment demandé l'autorisation du département. Le maire du village et l'agglomération de Dinan avaient également été sollicités, sans exprimer la moindre opposition.

Le calvaire restauré a dû être déboulonné.

C'est sa restauration qui est à l'origine de ses déboires. En plus de lui rendre son lustre d'antan, l'association avait adjoint deux autres petites croix aux côtés du calvaire. Une nouveauté que n'a pas supportée le président de la fédération départementale de la Libre Pensée.

Contacté par un habitant de type cafard, il a porté plainte contre le département. S'est justifié : *nous avons décidé d'attaquer, car la loi de 1905 dans son article 28 est très claire.* ». Le droit lui a donné raison. Depuis la loi de 1905 il est interdit de construire un édifice religieux sur un terrain public.

En revanche, parfois, on se réjouit que la justice française ne temporise pas dans son action, ni n'hésite dans sa sanction : deux jours seulement après avoir collé une tapette au suffisant macron (dont ce dernier s'est fort vite remis) Damien Tarel est condamné à quatre mois de cellule au sortir d'un procès plutôt succinct. Pas de doute, quand la Justice peut faire vite et ferme, elle fait vite et ferme. La France a repris le cours normal de sa déchéance douillette. (Dreuzinfo)

Passons à la troisième calamité

En France, quand elles ne sont pas incendiées ou vandalisées, **les églises à vendre** sont un marché en pleine expansion. 95% du patrimoine religieux sont catholiques. En mal de fonds, l'Eglise espère vendre 10% de ses biens d'ici 2030.

En Lorraine, une église est convoitée par une enseigne de fast-food.

À Vierzon on parle même d'une transformation en mosquée.

Dans l'Aisne aussi, de nombreux édifices sont à vendre.

En face de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, le couvent de Guise a été mis en vente par le diocèse de Soissons. Edifiée en 1610, c'est un lieu historique important pour Guise.

« Le bâtiment a été rendu à l'Eglise après la Révolution », un spécialiste du patrimoine religieux au conseil régional de Picardie, souligne « le caractère remarquable de ce lieu qui fait le lien entre la ville et le château. »

« Nous souhaitons réinvestir sur des zones où nous avons plus d'activités et de pratiquants », déclare l'aquéreur. Crise de vocation ou raisons financières ?

Il n'y a pas que le clergé qui met ses biens à vendre. À Buirionfosse, près de l'église, c'est le presbytère qui est mis en vente par la commune. Bagatelle. Broutille. Laissez-nous dormir, avec vos histoires de vieilles pierres. Un ministre, un sous-ministre, s'est-il déplacé ? On n'a même pas délégué Schiappa ? Foutaise.

MOSQUÉE TAGUÉE, DARMANIN SE RUE SUR LES LIEUX DU DRAME! „J'ai demandé à tous les Préfets, ainsi qu'à la Police Nationale et à la Gendarmerie, de renforcer la vigilance aux abords des lieux de culte musulmans.“



Darmanin s'est rendu stricto-sensus à Rennes pour des Tags qui S'EFFACENT d'un simple coup de chiffon. 700 Kms aller-retour...

La République a ses priorités.

Anne Schubert